Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260910-DP_2026_064-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE
DP_2026.064

Décision de la Présidente
DP_2026_064 – Etude pyrotechnique dans le cadre des travaux de renaturation ambitieuse du Nançon au Gué Landry pour le rétablissement de la continuité écologique

La Présidente,

Considérant que dans le cadre des travaux de renaturation du Nançon au Gué Landry à Fougères, il a été découvert une bombe américaine de 250 kg et qu'il a fallu faire intervenir une société de déminage pour désamorcer la bombe et l'évacuer ;

Considérant que pour continuer les travaux, il est nécessaire pour réduire au maximum les risques d'explosion, de réaliser une étude pyrotechnique de l'ensemble de la zone concernée (zone humide et voie verte) et de prévoir un accompagnement en pied de pelle par un opérateur en sécurisation pyrotechnique pendant les travaux de terrassement ;

Considérant qu'une consultation a été lancée afin de réaliser l'étude pyrotechnique et l'accompagnement en pied de pelle pour les travaux de terrassement dans la zone humide et au niveau de la voie verte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026.101 du Conseil communautaire en date du 20 avril 2026 portant délégation du Conseil communautaire à la Présidente ;

DÉCIDE :

Article 1 – **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise GEOMINES – 152, rue des technologies, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, pour la réalisation d'une étude pyrotechnique et l'accompagnement en pied de pelle pour les travaux de terrassement, pour un montant de **11 990 € HT**, soit 14 388 € TTC ;

Article 2 – **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil ;

Fait à La Selle-en-Luitré, le 10/09/2026

Alice LEBRET, Présidente
Pour la Présidente et par délégation

Le Vice-président délégué
Gilbert FESSELIER

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION